

Réunion du 8 juin 2022

P.V. n° 28

Président : M. GUIGNARD.

Présents : MM. BOESSO – BOUDET – REPENTIN – SICOT – SISSAOUI.

Excusés : MM. CHARBONNIER – GAUTIER – SUAREZ.

Administratifs : MM. VALLET – MOUTHAUD – LE MIGNOT – GERBEAU.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfn.fff.fr, le droit d'examen étant de 100 euros.

1. CHAMPIONNATS

POINT **PROVISOIRE (COMPTE-TENU D'ÉVENTUELLES PROCÉDURES EN COURS)** SUR LES ACCESSIONS ET RETROGRADATIONS ET SOUS RÉSERVE DE CONFIRMATION LORS DES ENGAGEMENTS

NATIONAL 3

Rétrograde de National 2 : Stade Montois.

Champion : Stade Bordelais.

Accède en National 2 : Stade Bordelais.

Rétrogradé en Régional 1 :

F.C. Bressuire – F.C. Tartas St-Yaguen – U.A. Cognac Football.

REGIONAL 1

Champion : Pau F.C. (2).

Accèdent en National 3 :

Poule A : E.S. Guéretoise.

Poule B : F.C. des Portes de l'Entre Deux Mers.

Poule C : Pau F.C. (2).

Rétrogradé en Régional 2 :

Poule A : F.C. Bressuire (2) – U.A. Niort St-Florent – A.S. Echiré St-Gelais.

Poule B : Bergerac Périgord F.C. (2) – F.C. Estuaire Haute Gironde.

Poule C : F.C. Mascaret (moins bon 12^{ème}) – E.S. Blanquefortaise – Elan Béarnais d'Orthez.

REGIONAL 2

Champion : R.C. Parthenay-Viennay.

Accèdent en Régional 1 :

Poule A : R.C. Parthenay-Viennay.

Poule B : La Ligugéenne.

Poule C : A.S. Panazol.

Poule D : Rochefort F.C.

Poule E : Stade St-Médardais.

Poule F : F.C. des Graves.

Poule G : Les Croisés de St-André Bayonne.

Rétrogradent en Régional 3 :

Poule A : A.S. Aiffres.

Poule B : Stade Ruffécois – Limoges Landouge Foot.

Poule C : C.A. Rilhac Rancon – F.C. Thenon Limeyrat Fossemagne.

Poule D : Avenir de Matha.

Poule E : Les Coqs Rouges Bordeaux – F.C. Vallée du Lot Villeneuve sur Lot.

Poule F : Seignosse Capbreton Soustons F.C. – Jeunesse Villenavaise (2).

Poule G : A.L. Poey de Lescar – Elan Boucalais.

REGIONAL 3

Champion : F.C. Biganos.

Accèdent en Régional 2 :

Poule A : S.O. Châtelleraut (2).

Poule B : F.C. Fontaine le Comte.

Poule C : E.F.C. DB 2S.

Poule D : F.C. Sarlat Marcillac.

Poule E : C.S. Boussac.

Poule F : Limens J.S.A.

Poule G : U.S. Cenon.

Poule H : S.A. Mérignacais (2).

Poule I : S.U. Agenais.

Poule J : S.A. Mauléonais.

Poule K : A.S. Mazères Uzos Rontignon.

Poule L : F.C. Biganos.

Rétrogradent en Départemental 1 :

Poule A : Espérance de Terves – F.C. Nord 17.

Poule B : Antran S.L. – U.E.S. Montmorillon (2).

Poule C : E.S. La Rochelle (2) – Ile d'Oléron Football.

Poule D : E.S. Portugais de Brive – A.S. Chambertoise.

Poule E : A. Bellac Berneuil St-Junien les Combes – U.S. Felletin.

COMPÉTITIONS RÉGIONALES SENIORS REUNION DU 8 JUIN 2022

PAGE 3/3

Poule F : F.C. Rouillet – La Thibérienne.

Poule G : C.O. La Couronne – E.S. Champniers.

Poule H : F.C. Mascaret (2) – S.A. St-Sever.

Poule I : E.S. Ambarésienne – A.S. Castillonnes Cahuzac Laland.

Poule J : La Jeanne d'Arc de Dax (2) – F.C. Morcenx/Arengosse.

Poule K : Bleuets de Notre Dame de Pau – U.S. Vaillante Gélosienne.

Poule L : F.C. Médoc Océan – Elan Béarnais d'Orthez (2).

REGIONAL 2

Match n° **23397212** – Poule E – Confluent Foot 47 / F.C. Vallée du Lot Villeneuve sur Lot du 24/04/2022

La commission prend note du P.V. de la C.R. d'Arbitrage du 30/05/2022 qui **confirme le résultat acquis sur le terrain.**

2. PROJET CALENDRIER GENERAL - SAISON 2022/2023

La commission établit un projet de calendrier général Seniors qui sera soumis à l'approbation du Comité Directeur de Ligue.

3. PROJET POULES REGIONALES SENIORS - SAISON 2022/2023

La commission établit un projet de constitution des poules R1, R2 et R3 en tenant compte, dans la mesure du possible :

- du critère géographique
- d'une répartition des accédants et rétrogradés dans les différentes poules
- d'une alternance de positionnement par rapport à la saison précédente
- d'une répartition des équipes réserves dans les différentes poules.

La composition des poules, soumise à l'approbation du Comité de Direction fin Juin / début Juillet, sera adressée dans les prochains jours aux clubs concernés.

4. POINT SUR LA COUPE DE NOUVELLE-AQUITAINE

La Commission souhaite à l'unanimité que la Coupe de Nouvelle-Aquitaine soit de nouveau engagée dès la saison prochaine, le calendrier général étant adapté à cette compétition abandonnée depuis 2018/2019.

Les engagements seront possibles sur Footclubs jusqu'au 31 juillet 2022.

Le Président,
Daniel GUIGNARD

Les Secrétaires de séance,
Philippe MOUTHAUD
Vincent VALLET

Procès-Verbal validé le 09/06/2022 par la Secrétaire Générale, Madame Marie-Ange AYRAULT GUILLORIT.